



DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES

Communauté de  
communes du pays  
des Paillons

OBJET :

Réalisation d'une nouvelle  
structure multi accueil à  
Contes : demandes de  
subventions

Décision n° 16 04 23

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille seize, le jeudi vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Robert Nardelli, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Christian Dragoni, Bernard Martinez, Messieurs Yves Pons, Gérard Branda, Jacques Saulay, Georges Gaede, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Alexandra Russo, Messieurs Philippe Mineur, Marc Leroy, Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Messieurs Jean Nicolas, Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco et Madame Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Madame Martine Brun par Monsieur Maurice Lavagna, Madame Nadine Ezingeard par Monsieur Gérard De Zordo, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Jean-Claude Vallauri.

Absents excusés : Messieurs Cyril Piazza, Michel Lottier, Mesdames Edith Lonchamp, Evelyne Laborde, Béatrice Ellul.

Monsieur Christian Dragoni a été nommé secrétaire de séance

Le président rappelle que la réalisation d'une nouvelle structure multi accueil sur la commune de Contes, d'une capacité d'accueil de 50 places, est inscrite au budget 2016 et au Contrat Enfance et Jeunesse 2015/ 2018 signé avec la CAF des Alpes-Maritimes.

Afin d'être en mesure de mener à bien ce programme de travaux, le président propose de solliciter d'ores et déjà les concours financiers de l'Etat, du conseil départemental et de la CAF.

**Le conseil communautaire, ouï l'exposé du président, après en avoir délibéré,**

**Sollicite** des subventions de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales et du conseil départemental pour permettre la mise en œuvre du projet de réalisation d'une structure multi accueil de 50 places à Contes, évaluée à 1833 333,00 € HT (2 200 000,00 € TTC), sur la base du plan de financement suivant :

Coût total opération HT	1 833 333,00 €	
Subvention CAF	530 000,00 €	
Subvention Etat	550 000,00 €	30%
Subvention CG	259 000,00 €	35% du montant restant dû une fois déduites les subventions de la CAF et de l'Etat
Autofinancement	494 333,00 €	27% du montant HT

Nombre de conseillers en  
exercice : 36

Nombre de présents : 28  
Nombre de votants : 31  
Pour : 31  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600593-20160428-160423-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/05/2016

Le Président  
E. MARI

LE PRÉSIDENT  
E. MARI